

▲ Certains éléments du nom composé au singulier peuvent prendre la marque du pluriel, selon le sens.
un porte-clés (fait pour porter une ou plusieurs clés) → *des porte-clés*.

▶ **Les noms composés unifiés** (réunis en un seul mot)
 Ils suivent la règle générale du pluriel des noms (-s ou -x).
un portefeuille → *des portefeuilles*
un portemanteau → *des portemanteaux*.

✓ Exceptions : *un monsieur* → *des messieurs*, *un bonhomme* → *des bonshommes*, etc.

▶ **Autres noms composés**

D'autres constructions de mots composés existent. On suit généralement les règles énoncées ci-dessus.

• verbe + verbe : *un laissez-passer* → *des laissez-passer*

• adjectif + préposition + nom : *une belle-de-jour* → *des belles-de-jour* (le jour en général)
 • proposition (invariable) : *le qu'en-dira-t-on* → *les qu'en-dira-t-on*
 etc.

▶ On trouve des noms composés qui s'écrivent sans trait d'union (-) ni apostrophe (').
 Le pluriel est déterminé par le sens.

une pomme de terre → *des pommes de terre* (plusieurs pommes mais la terre au sens général)

une lune de miel → *des lunes de miel*

LE COMPLÈMENT DU NOM

la voiture de Julien, une tasse à café, une tasse de café, une montre en or

Un nom précédé d'une préposition (*à, de, en, etc.*), avec ou sans déterminant, peut compléter un autre nom. C'est alors un complément du nom. Le choix de la préposition dépend de la relation entre les deux noms (l'appartenance, la quantité, l'usage, la matière, etc.).

La préposition la plus fréquente est *de*.

↳ Les prépositions, p. 83)

■ **L'appartenance : de** (suivi d'un déterminant)

Un nom peut être lié à un autre nom par la préposition *de* (ou *d'*) pour exprimer une relation d'appartenance, ou l'indication d'une partie d'un ensemble, d'un tout.

Les noms peuvent être animés ou non animés.

le fils de mes voisins (appartenance)

la femme de Jonas (appartenance)

les mains du pianiste (les mains = une partie du corps du pianiste)

le pied de la chaise (le pied = une partie de la chaise)

▲ Devant un pronom, c'est la préposition *à* : *Une amie à moi*.

▲ Attention aux contractions

de + le = du

de + les = des

■ **La quantité et la mesure : de** (sans article)

La préposition *de* permet aussi d'exprimer la quantité ou la mesure. Dans ce cas il n'y a pas d'article après *de*.

un kilo de tomates

un litre d'huile

un mètre de tissu.

■ **L'usage, la contenance : de ou à** (sans article)

L'usage, la destination d'une chose peuvent être indiqués en reliant deux noms avec la préposition *à*.

une tasse à café (une tasse destinée à contenir du café)

une machine à laver (usage)

La contenance est indiquée par *de*.

une tasse de café (remplie de café)

■ **La description, le type : à ou de** (sans article)

• *de* → description ou finalité

un homme de confiance (un type d'homme en qui on a confiance)

une salle de cinéma (une salle pour le cinéma)

un maillot de bain (un maillot pour prendre des bains)

• *à* → sens de avec

une chemise à fleurs (avec des fleurs imprimées)

un pistolet à eau (qui fonctionne avec de l'eau)

• *à* → parfum, arôme (avec article)

un gâteau au chocolat

une tarte aux fraises

une glace à la vanille

■ **La matière : en ou de** (sans article)

un pantalon en coton / de coton

une cuillère en argent / d'argent

• Selon l'usage, on emploie parfois plutôt une préposition qu'un autre.

une montre en or / une feuille d'or

• S'il y a un complément, il faut *en*.

une table en bois d'acajou

une veste en cuir rouge

• Dans les expressions figurées, on utilise *de*.

la dame de fer, un cœur de pierre, la langue de bois, des yeux de velours, etc.